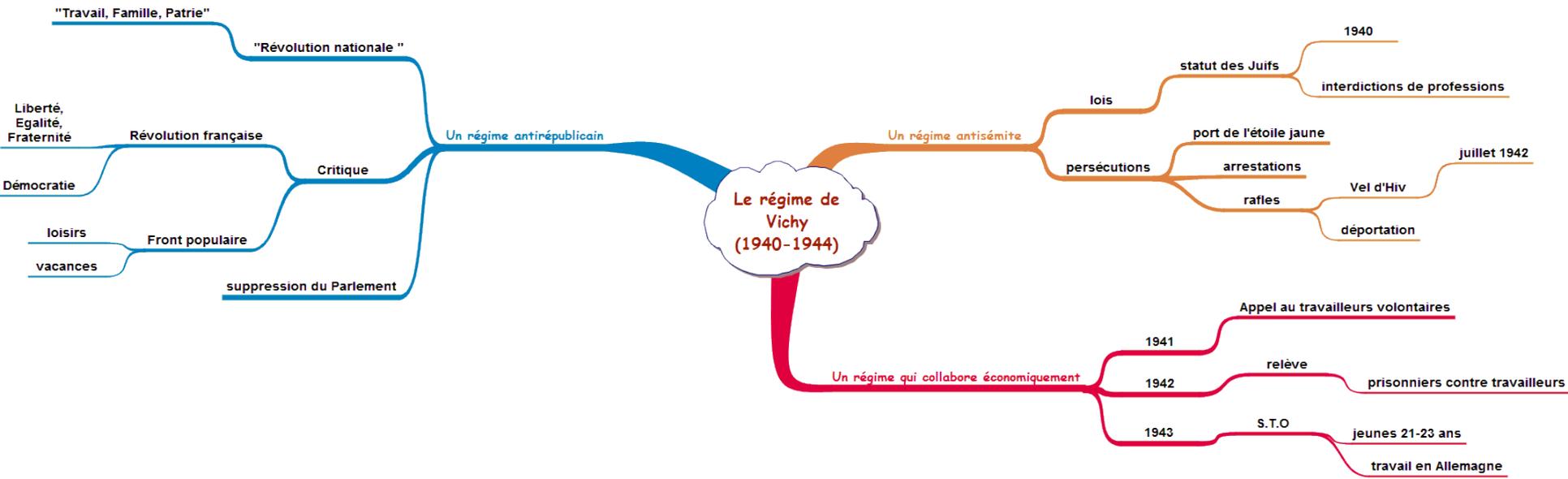


LE PROJET CULTUREL ET LA PROPAGANDE DE VICHY



Exposition – Conférence
6 et 7 novembre 2015 Bastide Pisan de Cogolin



RÉDACTION
11, rue du Port - CLERMONT-FERRAND
Téléphone : 67-01

ADMINISTRATION
19, rue Pascal



LE FIGARO

Le Gaulois

50 C^{mes}

ÉDITION DE
CLERMONT-FERRAND

LOUE PAR CEUX-CL, REANÉ PAR CEUX-LÀ, NE MOQUANT DES SOTS, BRAVANT LES MÉCHANTS,
JE NE PRESSE DE RIEN DE TOUT... DE PEUR D'ÊTRE OBLIGÉ D'EN PLEURER...
BEAUMARCHAIS.

JEUDI
N° 193

11 JUILLET 1940
115^e Année

1940



L'ASSEMBLÉE NATIONALE S'EST PRONONCÉE pour une Constitution nouvelle

Pour un pays
unanime

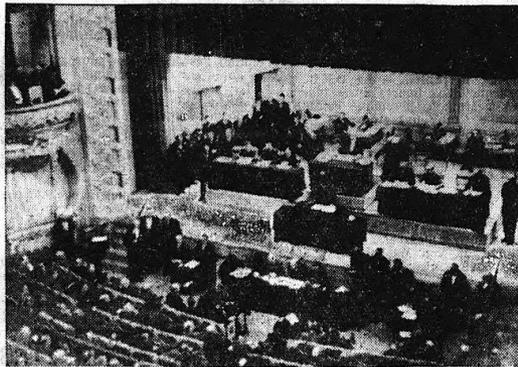
Voici le pays doté d'une nouvelle Constitution. Suivant une formule officielle : « L'Etat va reprendre son autorité et sa souveraineté. » S'il avait su la garder, il ne serait pas obligé aujourd'hui de la reprendre. Mais l'ancienne Constitution n'avait pas suffisamment tenu compte des faiblesses humaines. De même qu'elle avait prévu un électeur uniquement épris de l'économie générale du pays, elle avait compté sur des parlementaires détachés des suffrages à venir, sur des dirigeants qui n'aimeraient le pouvoir que pour l'héritage de besogne accomplie qu'on laisse à ses successeurs. C'est tout le contraire qui s'est produit. La nouvelle Constitution s'inspirera sans doute du passé. Du haut en bas de l'échelle, de l'électeur au gouvernant, chacun y sera assuré contre ses propres défaillances.

Faisons confiance à cette charte nouvelle, faisons confiance à ceux qui, dès aujourd'hui, vont s'employer à refaire la France. L'optimisme a quelquefois sa vertu. Non pas l'optimisme béat qui nie les nuages dans le ciel mais celui qui attend des lendemains meilleurs. C'est leur ouvrir la voie que de les attendre.

Le pays ne se relèvera que s'il a confiance en lui-même et s'il a foi dans ses chefs, s'il considère, a priori, que leurs initiatives sont heureuses.

Que le Français jette les yeux sur la carte d'Europe et qu'il cherche les gouvernements qui lui

Elle a adopté le projet du gouvernement
par 569 voix contre 80



Avant de voter, l'Assemblée Nationale entend M. François Piétri, (Photo Gendre)

Le projet de résolution du Gouvernement :

L'Assemblée nationale donne tous pouvoirs au Gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer par un ou plusieurs actes la nouvelle Constitution de l'Etat français.

Cette Constitution devra garantir les droits du Travail, de la Famille et de la Patrie.

Elle sera ratifiée par la Nation et appliquée par les assemblées qu'elle aura créées.

C'est donc à la nouvelle Constitution qu'il appartiendra de

Vichy, 10 juillet. — Par téléphone :

L'Assemblée nationale a été précédée, ce matin, d'une longue réunion officielle et à huis clos, où sénateurs et députés ont discuté, sous la présidence de M. Valadier, vice-président du Sénat, le projet de réforme de la Constitution.

Le groupe des anciens combattants a fait connaître son point de vue par la voix de deux sénateurs, MM. Taurines et Dormann. Puis, M. Bergery a commenté la déclaration qu'il avait lue l'autre jour à la réunion du Petit Casino. On se rappelle que, signée par une centaine de parlementaires, elle constituait la condamnation formelle des erreurs et des fautes passées.

M. Pierre-Etienne Flandin, qui revenait de son département de l'Yonne qui est occupé, a fait à ses collègues un récit de son séjour qui les a amusés.

Vers une consultation nationale

Au cours du débat, M. Pierre Laval est intervenu à maintes reprises. Il a exposé les raisons qui ont amené le gouvernement à demander que tous pouvoirs soient accordés au maréchal Pétain. Il a été très applaudi et a recueilli l'adhésion de la quasi unanimité de ses auditeurs. Il a répondu à toutes les questions qui lui ont été posées et il a — fait important — précisé que pour éviter toute fautive interprétation et sceller l'accord entre le gouvernement et les anciens combattants, il avait lui-même proposé une modification importante au projet.

Aux termes de cette modification, la nouvelle Constitution sera ratifiée par la nation et appliquée par les assemblées qu'elle aura créées. Questionné à ce propos, M. Pierre Laval a déclaré que la Constitution fixerait elle-même le mode de ratification par la nation.

La séance de l'Assemblée nationale

Le Maréchal Pétain réunira en sa personne les fonctions de chef de l'Etat et de chef du gouvernement

Le maréchal Pétain réunira en sa personne les pouvoirs du chef de l'Etat et ceux de chef du gouvernement, ainsi que le permet du reste la Constitution de 1875 qui n'a pas explicitement prévu la fonction de président du Conseil.

Les deux Chambres conservent leur existence juridique jusqu'à ce que les assemblées prévues par la nouvelle Constitution soient régulièrement constituées.

Mais en raison des pleins pouvoirs législatifs et constitutants accordés par l'Assemblée nationale au maréchal Pétain, l'activité du Parlement est désormais transportée sur le plan gouvernemental.

Cette transformation radicale de nos institutions va s'accomplir sans délai et le maréchal Pétain disposera tout naturellement de tous les pouvoirs.

(Havas.)

Les Catholiques devant le problème de l'heure

FRANCE, LÈVE-TOI

par J. LE COUR GRANDMAISON

Le premier moment de stupeur passé, nous cherchons à comprendre. Nous surtout, croyants, qui savons que tout événement, même minime, est voulu ou permis par Dieu et nous arrive chargé d'un message providentiel. Quel est donc le sens du désastre ?

Les explications ne manquent pas. Le maréchal Pétain les a résumées dans sa formule : l'esprit de jouissance avait prévalu sur l'esprit de sacrifice. Mais le sacrifice est une duperie, s'il n'y a pas quelqu'un pour le recevoir et pour le rendre fécond. En dernière analyse, tout — même l'infériorité numérique de nos divisions — vient de l'oubli où depuis un siècle et demi la France a



THERMAL
PALACE

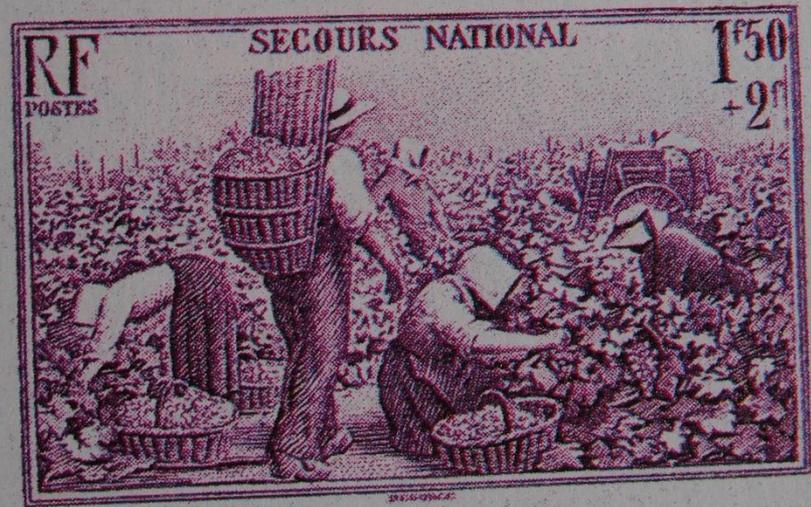
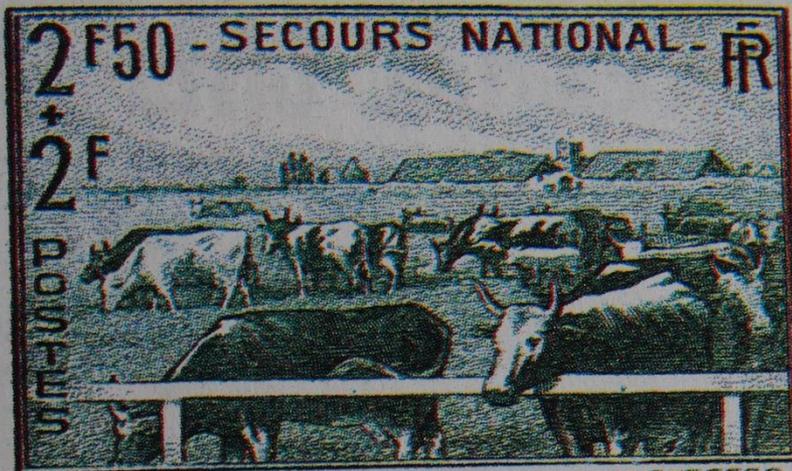
SECRETARIAT
D'ETAT
A LA
GUERRE

HOTEL THERMAL



“LA TERRE, ELLE, NE MENT PAS”





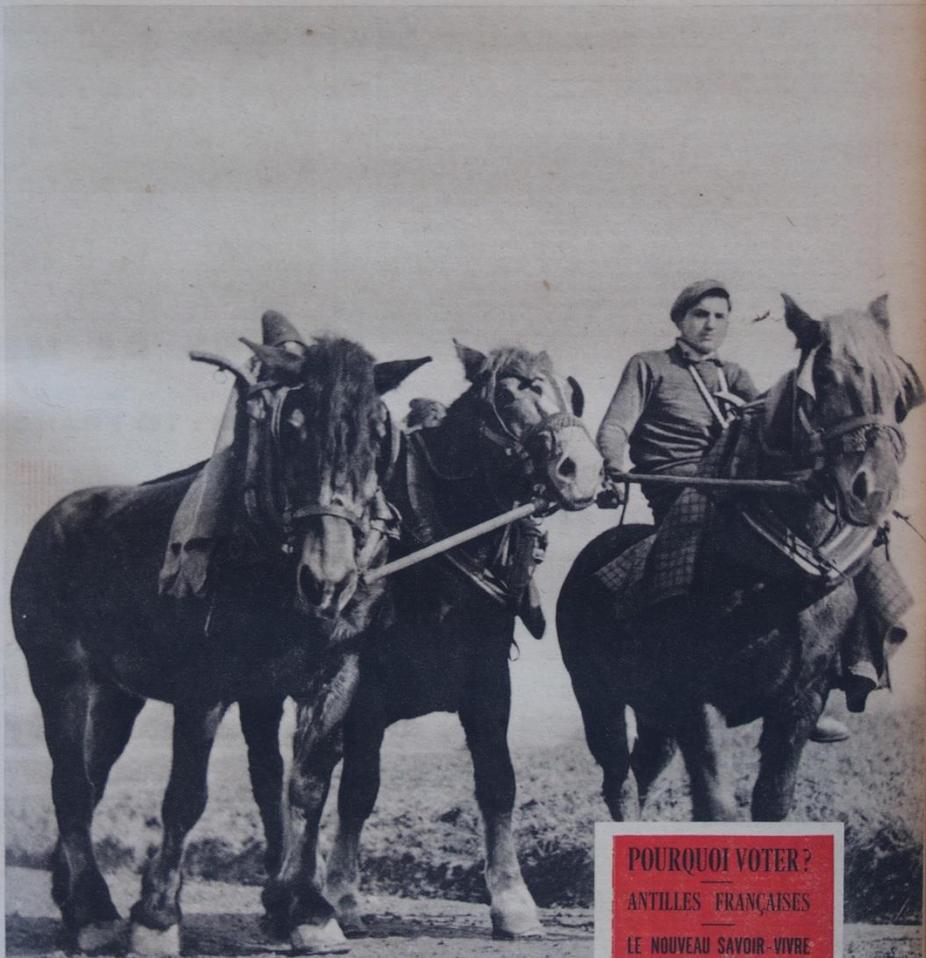
L'HEBDOMADAIRE COURAGEUX D'UNE ÉPOQUE DIFFICILE

compagnons

Samédi 5 Juin 1943
81, rue Garibaldi, Lyon

N° 137 PRIX : 2 fr. 50

LA TERRE AUX PAYSANS



POURQUOI VOTER ?

ANTILLES FRANÇAISES

LE NOUVEAU SAVOIR-VIVRE

MINE DE RIEN

POURQUOI NE PAS LE DIRE



*Une surprise
au
Maréchal*

Cette surprise, offerte pour Noël par les moins de 16 ans,

CE SERA UNE IMMENSE COLLECTION DE
PEINTURES OU DE DESSINS REPRÉSENTANT

*La France que le Maréchal
aime tant*

LA FRANCE...

- AVEC SES PAYSAGES, rivières, lacs, mer, prairies, plages...
- AVEC SES MAISONS, fermes, usines, cathédrales, villas...
- AVEC SON HISTOIRE, ses traditions, ses contes, ses légendes...
- AVEC SES ANIMAUX, ses bêtes, ses fleurs, ses oiseaux...
- AVEC SES HABITANTS, des campagnes et des villes...
- AVEC SON EMPIRE, qui s'étend sur tout le globe...

Cette immense collection... c'est VOUS qui allez la CREER..

*Représentez comme vous le voyez
le coin de France que vous aimez
le mieux*

en faisant un dessin aux crayons de couleur, une aquarelle, une gouache, etc...
mesurant 15 centimètres de haut sur 15 centimètres de large... Mais.....

Faites plaisir au Maréchal avec toute votre APPLICATION, et surtout avec tout votre CŒUR.

PALUEL-MARMONT

IL ÉTAIT UNE FOIS UN MARÉCHAL DE FRANCE

IMAGES
DE
PIERRE ROUSSEAU

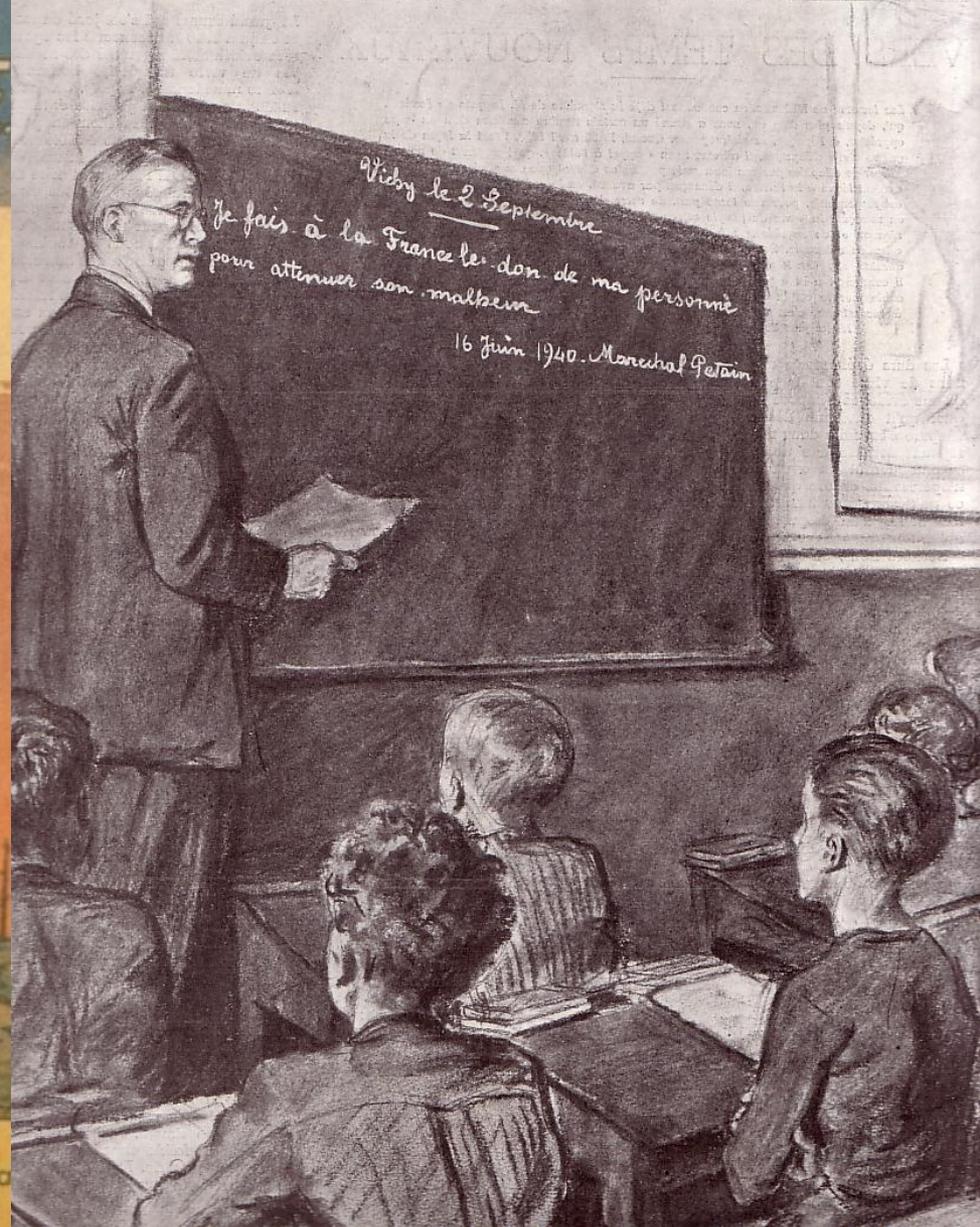


Éditions et
Publications Françaises



76, Rue de Vaugirard
Paris-6^e

L'ILLUSTRATION



Compagnons

N° 22. — Samedi 15 mars 1941

1 fr. 50

SPÉCIMEN

DANSES POPULAIRES



Nous publions en page 12 un reportage sur une danse traditionnelle de la région de Sarcelles, le Barobert. Nous croyons que les jeunes ont tant à gagner à retrouver ces traditions et ces gestes profondément enracinés dans notre sol et notre histoire. Nous publierons de temps à autre des reportages sur ce thème en parcourant avec nous ces belles régions françaises. La photo de notre couverture représente des jeunes gens du groupe d'art populaire des Compagnons de France exécutant une danse de la Bresse.

P.W. 11147

UN PEUPLE QUI DANSE EST UN PEUPLE JEUNE



REVOLUTION NATIONALE



- 1 Couleurs bleu, blanc et rouge valorisant le caractère français, le patriotisme.
- 2 Jeune français placé sous le bras protecteur d'un guerrier gaulois.
- 3 Bérêt et pèlerine noirs caractéristiques de l'apparence vestimentaire des écoliers mais aussi des différents mouvements associatifs liés à la jeunesse.
- 4 Graphisme estompé évoquant un personnage spirituel, renforçant l'aspect protecteur.
- 5 Fantaisie de la coiffure et de la tenue du Gaulois, vêtu de peaux. On peut également souligner qu'il est représenté blond avec les yeux bleus.
- 6 Le casque ailé est caractéristique de l'imaginaire gaulois. Il peut aussi être rapproché de la légion à l'alouette recrutée par César en Gaule pour servir les intérêts de Rome qui portait le casque surmonté d'une alouette de bronze.
- 7 La hache bipenne est anachronique. Il s'agit peut-être d'un emprunt volontaire à la panoplie du Haut-Moyen-Âge germanique. Cette hache se retrouve aussi sur la francisque comme arme à double tranchant associée à Vercingétorix en hommage à la lutte héroïque et à la résistance. Elle constitue une référence explicite à l'ordre de la Francisque gallique, décoration créée par le régime de Vichy en tant que marque spéciale d'estime du maréchal Pétain.



*France toujours /
Chantiers de la Jeunesse
Éric Castel, 1940-1944*

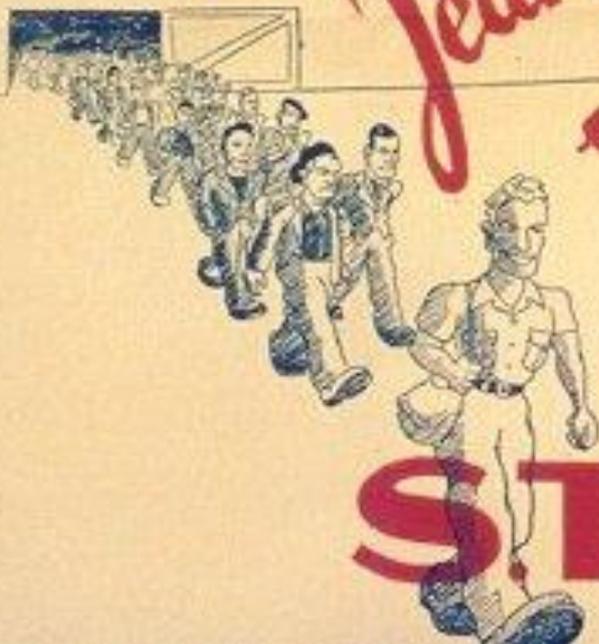
POPULATIONS
abandonnées,



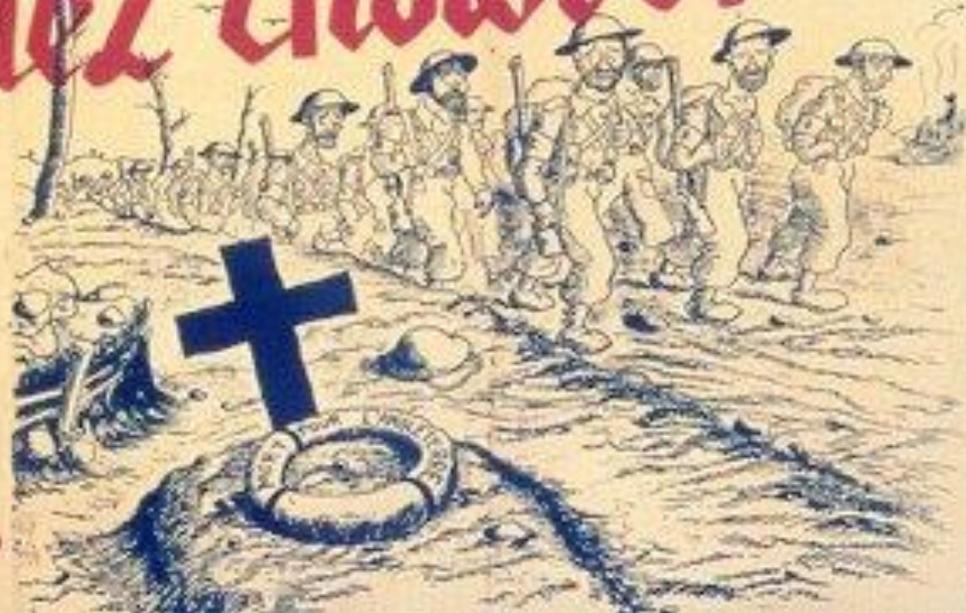
faites confiance
AU SOLDAT ALLEMAND!



Jeunes de France...
sachez choisir!



S.T.O.



**JE TRAVAILLE
EN ALLEMAGNE**

**POUR LA RELEVÉ
POUR MA FAMILLE
POUR LA FRANCE**

FAIS COMME MOI !

ILS DONNENT LEUR SANG

DONNEZ VOTRE TRAVAIL
pour sauver l'Europe du Bolchevisme

Laissez-nous tranquilles!



1941

Franc-Maçonnerie

le Juif

de Gaulle

le Mensonge

Té

G. MAZEYRIE, IMPRIMEUR, PARIS

ROBERT MUZARD présente une PRODUCTION NOVA-FILMS
Les mystères de la Franc-Maçonnerie dévoilés pour la première fois à l'écran

FORCES OCCULTES



NOVA

Scénario Original de Jean MARQUES-RIVIÈRE - Réalisation de Paul RICHE
Musique: Jean MARTINON - Éditions Pierre NOËL
avec

Maurice RÉMY - Marcel VIBERT - BOVERIO - Gisèle PARRY

Léonce CORNE - Pierre DARTEUIL - Henri VALBEL - Marcel RAINE
Mesdames Louise FLAVIE - Simone ARYS

Enregistrement sonore OPTIPHONE

Licence TOBIS-KLANGFILM

gouvernement de Vichy a produit les copies. En l'imposant cette affiche pour un film de propagande

LE FUTUR DICTATEUR



DE LA RACE ÉLUE

LE JUIF *contre le paysan*

Pour comprendre l'attitude des juifs à l'égard de la paysannerie française, il faut bien se pénétrer de l'idée qui les anime.

Cette idée est celle-ci :

Toute leur littérature au sujet de la terre promise ne vise une contrée déterminée qu'à titre symbolique mais si le Pentateuque laisse des doutes à ce sujet, il est certain que dans l'esprit du Talmud, la terre promise ne peut être que la terre entière dont les juifs sont destinés à être les maîtres, les autres hommes n'étant que leurs esclaves.

Leur loi est formelle à ce sujet : « Vous achèterez l'esclave et la servante des nations qui sont autour de vous et vous les laisserez comme un héritage à vos enfants après vous, mais pour ce qui est de vos frères les enfants d'Israël nul ne dominera rigoureusement sur son frère » (Levitique ch. XXV, V, 45-46).

La loi sur le crédit est aussi féroce : « Tu prêteras à intérêt à l'étranger (c'est-à-dire au non juif) mais tu ne prêteras pas à intérêt à ton frère (c'est-à-dire à un juif) » (Deutéronome, ch. XXIII, V, 20).

Ces textes qui, pour les chrétiens, sont abrogés par l'Évangile, non seulement ne sont pas abrogés pour les juifs mais sont singulièrement aggravés par le Talmud d'après qui les non juifs sont faits pour servir les juifs jour et nuit.

Du fait que dans leur esprit toute la terre est à eux, ils ne s'attachent plus à un coin de terre déterminé. Ils n'ont pas une mentalité de sédentaires. Ils ont une mentalité de nomades. On peut dire que leur histoire est celle de leurs migrations heureuses ou malheureuses. Abraham, d'Ur en Chaldée, vint en Chanaan et en Egypte, puis ce fut la migration des arrières-petits-enfants en Egypte, les tribulations dans le désert et la conquête du pays de Chanaan, la migration de Babylone, la dispersion au I^{er} siècle qui n'est que le début de leur vocation véritable dans une perpétuelle migration où ils entreprennent la conquête économique du monde.

La possession du monde est leur but. Ce but a pour corollaire inévitable la dépossession des autres races.

Ils opèrent d'ailleurs selon l'opportunité des temps et des lieux, favorisant la prospérité de certains peuples pour ruiner ceux qu'ils ont condamnés.

Au début du XIX^e siècle, leurs fortunes sont considérables en Europe. Ils entreprennent la conquête de l'Amérique. Le système des sociétés anonymes qui aboutit à la constitution des monopoles économiques met les richesses du nouveau monde entre leurs mains.

A la fin du XIX^e siècle, l'accaparement économique ne leur suffit plus. Ils entreprennent l'accaparement politique du monde.

Pour cela il fallait rompre l'alliance immémoriale de l'homme et de la terre. Une habile exploitation de la technique allait leur en donner le moyen.

L'observateur impartial est surpris du phénomène suivant :

A mesure que l'industrie perfectionnait sa technique elle avait des besoins croissants de main-d'œuvre.

Le phénomène contraire se produisait aux champs où les perfectionnements techniques ont toujours été accompagnés d'une réduction du nombre des habitants et aussi en ce qui concerne la France d'une réduction des variétés de culture.

A la ville, le perfectionnement technique s'est traduit par une réduction des heures de travail et d'insuffisantes augmentations de salaire, c'est-à-dire du pouvoir de consommation.

A la terre, le perfectionnement s'est traduit par une diminution du nombre de bras valides d'où, pour ceux qui restaient, des journées aussi longues qu'à l'époque du travail à la main et une vie beaucoup plus fiévreuse qui ne laisse plus le calme indispensable à la constitution et l'éducation d'une famille normale.

Détruire la famille paysanne, voilà le but que le juif assigne à la technique agricole, à cette technique qui aurait dû aider, soulager le paysan et permettre un magnifique épanouissement de la famille rurale.

On peut dire que, chaque fois qu'une machine est arrivée à la campagne, elle a entraîné le départ de quelques personnes pour la ville.

Nous sommes certains que chaque fois que la machine a permis une réduction des prix de revient, cette réduction n'a jamais profité au paysan. Elle a toujours automatiquement été soustraite du prix de vente pour aller grossir les marges arbitrales que la spéculation juive installée entre le producteur et le consommateur prenait sur nos produits.

Des produits exotiques extorqués à prix de famine à des hommes de couleur qui vivent dans des conditions misérables ont été jetés sur le marché et ont fait disparaître nos cultures textiles, oléagineuses et industrielles.

Seuls quelques produits : blé, betterave, pomme de terre, viande, culture maraîchère ont été maintenus. Nos cultures fruitières ont été concurrencées par les produits de Californie et d'Australie.

Encore la culture de ces produits essentiels fut-elle à partir de 1932 contingentée de manière à laisser place à un contingent élevé de produits exotiques entièrement contrôlé par les juifs. L'affaire des blés américains passant par l'Afrique du Nord est trop connue pour y revenir ici. Nos prix de vente furent muselés de manière à donner à l'ouvrier agricole le strict minimum indispensable à ne pas mourir de faim.

Les situations ont été systématiquement maintenues très négligées à la campagne.

Il y a des paysans qui font des économies.



Dans un Etat soucieux de l'intérêt du pays, ces économies eussent été dirigées vers des améliorations agricoles de tout ordre.

Dans la III^e République dont le président irresponsable, le mot est magnifiquement trouvé, n'était que le pâle exécutant des volontés des juifs dont l'or réglait les élections, il en fut tout autrement.

Une horde de rabatteurs aux services des banques sillonna nos campagnes et rafla les économies au profit d'entreprises imaginaires ou véreuses.

La plupart de ces placements furent engloutis d'abord dans la dépression économique de 1885-1895 spécialement montée pour ruiner la paysannerie française.

On a beaucoup parlé de Panama et on a raison. Mais Panama était une petite affaire à côté de la manœuvre douanière qui fit baisser les cocons de 2 francs en un jour, le blé de 10 francs en un an au moment précis où le phylloxéra venait de détruire le vignoble français.

Les fils de paysans quittèrent en masse la terre pour la ville où trop d'entre eux cessèrent de perpétuer la race.

La reconstitution du vignoble, l'arboriculture, la betterave à sucre, une hausse sur le blé permirent aux plus favorisés de tenir.

Et la campagne renaissait en 1913 où les champs de foire étaient encore noirs de monde.

Les juifs firent éclater la guerre de 1914.

L'affaire étant difficile, c'est un juif, Princip qui, dans l'assassinat de François-Ferdinand, se dévoua pour donner le coup décisif.

La paysannerie française eut la plus haute proportion de victimes qui ait jamais été enregistrée dans aucune guerre : 60 victimes en moyenne par 1.000 habitants. Il y a des communes de montagnes ou de Bretagne qui ont 90 victimes par 1.000 habitants. Pendant ce temps, les juifs avaient 6 victimes pour 1.000 d'entre eux. (Un juif vaut bien un Breton, Dormoy dit). Nous attendons de pied ferme la réfutation de nos chiffres car nous savons qu'on ne nous l'apportera pas.

Cette saignée humaine n'a jamais été réparée! Dans les montagnes surtout, nos villages se sont écroulés sans être remplacés par des constructions nouvelles.

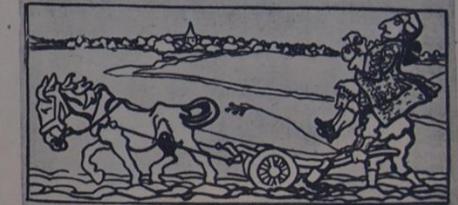
La France n'a plus su construire que des écoles sans

élèves, des hôpitaux et des sanatoria débordants parce qu'il y avait peu d'enfants mais beaucoup de malades.

Et malgré cela un renouveau paysan s'est manifesté après la guerre 1914-1918.

Les juifs organisèrent la crise qui est introduite en France par les élections capitalo-marxistes de 1932, année où le

POURQUOI A ÉTÉ FAITE LA RÉVOLUTION DE 1789
par CARAN D'ACHE





PARC À JEUX
RÉSERVÉ AUX ENFANTS
INTERDIT AUX JUIFS

ETAT FRANCAIS

Ville de **VICHY**

ARRETE MUNICIPAL

RECENSEMENT des **ISRAELITES**

Même en Zone Sud, le gouvernement de Vichy recense les Juifs. Les miliciens français se feront les auxiliaires des Allemands pour rechercher et arrêter les Juifs.

CCXXVI-727

COMMISSARIAT GÉNÉRAL AUX QUESTIONS JUIVES

4,840

CERTIFICAT
DE NON-APPARTENANCE A LA RACE JUIVE

Sur le vu des pièces produites par l'intéressé, le Commissaire Général

aux Questions Juives constate que M^z [redacted]

né le 5 juillet 1912 à Bingen (Moselle)

ne doit pas être regardé comme juif aux termes de la loi du 2 Juin 1941.

Paris, le 9 avril 1943



LE COMMISSAIRE DE POLICE
[Signature]

[Signature]

Imp. Chéris (80) - 8700-41



MILICES RÉVOLUTIONNAIRES FRANÇAISES

Chef d'État-Major : Pierre COSTANTINI

2, Rue Meyerbeer - PARIS (IX^e)

Nom :

GUILLENOT

N°

184

Prénoms :

CHARLES

Né le :

16 / III / 1919

Adresse :

20 rue de Valenciennes (IX^e)

à la Casse d'État-Major :

ÉTAT-MA

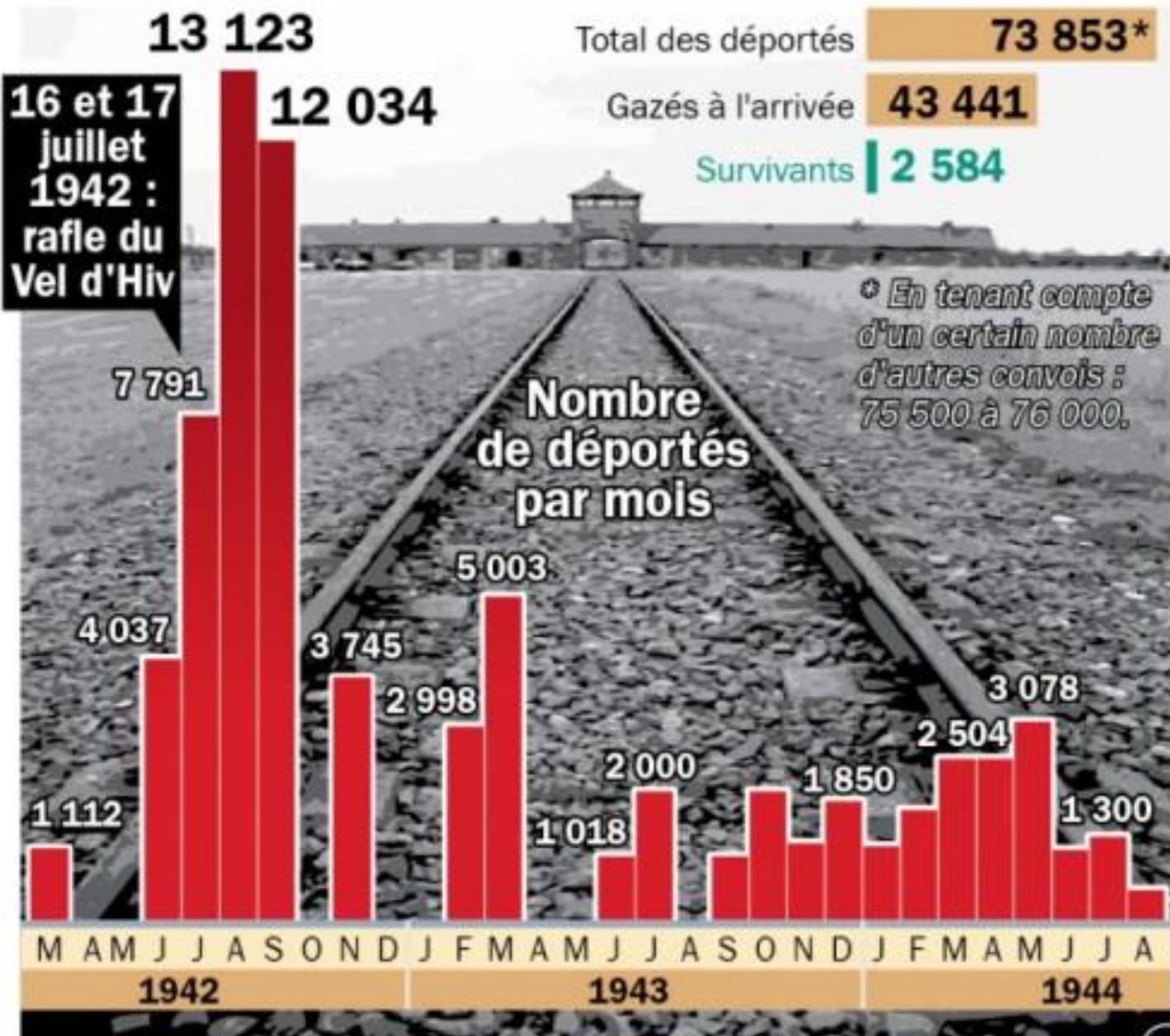
BRIGADE SPÉCIALE







Les convois de déportation en France



Source : Serge Klarsfeld





LES JUSTES DE FRANCE

Résistance

